

Un DUO renouvelé à la voirie de Montpreveyres



Du mouvement au service de la voirie ; suite au départ de Marc Lavigne, à la fin de sa période d'essai, et celui d'Evolène Guignet, qui s'est vu proposer une place dans l'agriculture – son champ de prédilection ☺, nous accueillons avec plaisir Jonathan Vioget (à dr.) et William Vessella (à g.), tous deux compétents et complémentaires dans leurs domaines. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux employés, en espérant que ce duo renouvelé puisse trouver sa vitesse de croisière et nous formulons nos meilleurs vœux de réussite au duo sortant.

Le «Coin Récup»: un franc succès

Les Rossignols s'y arrêtent volontiers et on y trouve des choses incroyables! Même les enfants viennent le mercredi après-midi pour les livres, jouets, et affaires de sport! Le «Coin Récup», créé par notre équipe d'auxiliaire a été inauguré le 20 septembre avec une raclette. Nos remerciements particuliers à Jacques Chappuis qui a grandement contribué à la réalisation de cette «ressourcerie», projet mûri depuis fort longtemps. Il a décidé de quitter son poste d'auxiliaire et la Municipalité recherche donc de aspirants pour compléter son équipe!



Chemin St-Jacques de Compostelle: nouveau parcours

Les pèlerins sont toujours plus nombreux à traverser le centre du village, à monter le chemin de la Chérard et parcourir la forêt en direction de Lausanne, évitant ainsi de longer la route de Berne. Parmi les grands itinéraires nationaux, le parcours de la «Via Jacobi» (itinéraire n°4) a été modifié. C'est bien sûr une aubaine pour notre épicerie locale auprès de laquelle les pèlerins viennent s'approvisionner, et où l'on peut trouver des plaques de chocolat ornées du logo de l'association locale El Jire (www.eljire.ch), qui a pour projet de construire un gîte dans le bâtiment de la Cure.

Règlementation sur l'utilisation de drone

Plusieurs Rossignols ont transmis leurs doléances quant à des survols de drones sur le village, ce avec vidéos à l'appui. En effet, les drones étant généralement équipés de caméra, il peut être inquiétant de voir sa propriété, sa personne, sa famille, filmée à son insu. L'article 152 du règlement de police est très clair: l'utilisation d'aéronefs sans occupant d'un poids allant jusqu'à 30 kg est soumise à autorisation de la Municipalité pour le survol des zones bâties et des espaces de loisirs largement fréquentés. Les autorisations délivrées seront désormais publiées au pilier public et sur le site internet. Après vérification, toute personne concernée, peut appeler le 117 et faire intervenir la police.



HORAIRES AUTOMNE/HIVER et fermetures du bureau communal

Le **bureau du greffe municipal** sera fermé du **mardi 24 au jeudi 26 octobre 2023**. Toutefois, la préposée au contrôle des habitants, Emilie Ruch, assurera la permanence **le matin du 26 octobre 2023**.

En fin d'année, le bureau du greffe ainsi que le contrôle des habitants seront fermés **dès le 18 décembre jusqu'au 9 janvier 2024** (réouverture à 8h30).

A partir du 1^{er} novembre, l'horaire d'ouverture de la **déchetterie** sera **le mercredi, de 15 à 17 heures**. Le samedi matin, l'horaire d'ouverture reste le même, de 9h00 à 11h30. En cas de fort enneigement, la déchetterie peut être fermée.



Et si je m'impliquais? Définition d'itinéraires de balade autour du village



La Municipalité lance un appel à toute personne intéressée de rejoindre une petite équipe d'explorateurs (4 à 5 personnes) qui aurait pour but d'identifier – parmi celles existantes – les «boucles» pédestres autour de notre village qui permettent – entre autre – la liaison entre le Village et les hameaux de la Mellette et de Mollie Baudin. L'idée étant de pouvoir proposer des itinéraires spécifiques et d'encourager les Rossignols à se déplacer à pied à travers les bois. Inscriptions et renseignements: admin@montpreveyres.ch.

Conseil Général du 12 octobre 2023

Lors de sa dernière assemblée, le Conseil général s'est prononcé en faveur de la baisse du taux d'imposition communal d'un ½ point, à 74,5, pour 2024. Les conseillères et conseillers ont également voté favorablement un crédit extrabudgétaire afin d'installer des WC ainsi que l'eau chaude dans l'ancienne laiterie, qui abrite depuis peu une brasserie artisanale dont nous nous réjouissons de pouvoir déguster les premières spécialités.

En dernier point, un débat animé a eu lieu autour de la mise en DDP de la parcelle communale 182 proche de la place de jeux; le droit distinct et permanent (DDP) donne la possibilité à quelqu'un de construire un immeuble sur une parcelle qui ne lui appartient pas mais qui sera louée pour une durée limitée – de 30 à 99 ans – et qui est renouvelable. Ceci pourrait être assimilable à une «location» du terrain, ce qui diminue les frais d'achat pour l'acquéreur et permet à la commune d'avoir une rentrée d'argent régulière. Le Conseil général a adopté le préavis permettant à la Municipalité d'explorer cette piste et de présenter un projet ultérieurement.

Votre participation aux soirées de l'Avent

Les soirées de l'Avent auront lieu tout au long du mois de décembre. Le principe est d'ouvrir sa maison ou son jardin au voisinage et de partager un moment convivial autour d'un thé, vin chaud, apéro. Si vous désirez participer, annoncez-vous et laissez un message au 079 683 75 31, en précisant la date choisie, la tranche horaire et le lieu.

Vous pouvez bien sûr vous mettre à plusieurs pour l'organisation. Le calendrier sera publié dans le prochain Chant du Rossignol. Osez faire le pas d'accueillir vos voisins chez vous ou, le jour venu, de les rencontrer chez eux!

